

ÉTUDE DE DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une demande de permis de démolition portant sur la démolition des bâtiments situés sur le lot 2 536 106 de la province de Québec a été déposée à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises. Les bâtiments actuels portent le numéro civique **6215, rue Hurteau**.

Conformément à la section IV du Règlement régissant la démolition d'immeuble (RCA07 22014) un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé a été déposé à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Conformément à l'article 12 dudit règlement, toute personne qui désire s'objecter à l'octroi du permis demandé doit faire connaître par écrit son opposition motivée à Madame Caroline Fisette, secrétaire d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, Montréal, H4C 2K4, au plus tard, dans les dix jours de la publication du présent avis.

Soyez de plus avisé que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le 8 juillet 2009, à 19 h à la salle du Conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air.

DONNÉ à Montréal, ce 18 juin 2009

Caroline Fisette, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Informations : 514 872-3431